



"BIEN VIVRE À ARNAUD-GUILHEM"

BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

TRAVAUX EN 2023

VIE LOCALE

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

NUMÉROS UTILES

LE MOT DU MAIRE

Ce début d'année sera marqué par un changement dans nos habitudes pour le ramassage des ordures ménagères. En effet dès aujourd'hui (collecte sur Arnaud-Guilhem) nous devons apporter, dans des sacs fermés, nos ordures ménagères (après tri sélectif) dans les points de regroupements déployés sur notre commune. Tous les détails sont dans ce bulletin.

Nous vous présentons ci-dessous, comme chaque début d'année, les projets décidés en Conseil municipal :



Consolidation des défenses incendie de la commune

Réfection de l'ensemble de la signalisation routière



Ravalement de la façade de l'église

Extinction de l'éclairage public au coeur de nuit



création d'un Jardin du souvenir dans le cimetière

Aménagement d'un arrêt ramassage scolaire sécurisé



J.P.V.

ACTUALITÉS

ECOWATT aide à mieux consommer l'électricité. Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures lors des vagues de froid en hiver ?

éco watt Leviers | Rappel sur le dispositif Ecowatt



Ecowatt : la météo de l'électricité

- Notre consommation est raisonnable.
- Le système électrique se trouve dans une situation tendue. Les éco-gestes citoyens sont les bienvenus.
- Le système électrique se trouve dans une situation très tendue. Si nous ne baissions pas notre consommation d'électricité, des coupures ciblées sont inévitables. Adoptons tous les éco-gestes.

- un outil développé en partenariat avec l'ADEME
- une page web monecowatt.fr/
- Une Appli disponible sur mobiles

Le signal Ecowatt est désormais relayé sur les bulletins météo des chaînes de télévision et disponible sur smartphones



10

éco watt Leviers | L'objectif d'Ecowatt : alerter et agir



- L'appel aux éco-gestes par le signal Ecowatt rouge
- Le recours à l'interruptibilité
- La baisse de la tension (-5%)
- En dernier recours seulement, le délestage



Le recours au délestage n'est en aucun cas une situation de **black-out**

éco watt | Délestage | L'information et l'organisation en cas de coupure exceptionnelle

J-3 : RTE émet le signal Ecowatt Rouge pour appeler à la baisse de consommation le jour J

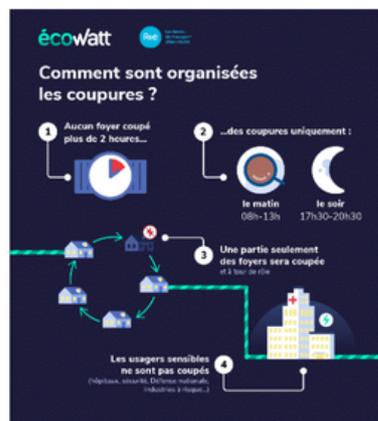
J-1 à 15 h : confirmation de probables coupures et des départements concernés

J-1 à 17 h : possibilité d'avoir une information locale sur le risque de coupure à partir de l'adresse postale

J : le délestage est mis en œuvre par Enedis

MAIS EVITER LES COUPURES EST POSSIBLE

Toutes les informations sur l'appli Ecowatt à télécharger



Les effets d'une intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel

En cas d'urgence
Appeler le 15 ou le 18
le 114 pour les personnes malentendantes

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



France Services à Mane

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

FRANCE SERVICES CAGIRE GARONNE SALAT

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

| | | |
|------------------------------------|---------------|---------------------------------------|
| FORMATION, EMPLOI, RETRAITE | | SANTÉ |
| | | |
| ÉTAT CIVIL ET FAMILLE | | LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER |
| | | |
| JUSTICE | BUDGET | |
| | | |

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT
15 Avenue du Comminges 31260 MANE

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations et orientation

Accompagnement
dans vos démarches administratives

Mise à disposition
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

VOS SERVICES ET PERMANENCES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

15 Avenue du Comminges 31260 MANE
tél. : 05 61 97 85 97
franceservices@cagiregaronnesalat.fr

Accueil sans RDV :
 Lundi : 14h30-17h00
 Mardi : 9h15-12h / 14h30-17h00
 Mercredi : 9h-12h
 Jeudi : 9h15-12h
 Vendredi : 9h15-12h / 14h30-17h00

Accueil uniquement sur RDV :
 Lundi : 9h15-12h
 Jeudi : 14h30-17h00

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Transports à la demande

Ouvert à tous les habitants du territoire Cagire Garonne Salat.

Sur réservation la veille par téléphone auprès du transporteur

Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région, crée un nouveau service de transport à la demande en partenariat avec votre Communauté de communes

Ce service est réalisé sous la responsabilité de :
La Communauté de communes Cagire Garonne Salat



Site web : www.cagiregaronnensalat.fr

en partenariat avec
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Qui peut utiliser le service de TAD ?

- Tous les habitants des 55 communes de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat
- Les habitants des hameaux de Couledoux et Ger de Boutx

Comment fonctionne le TAD ?

Le service de transport à la demande (TAD) permet de vous rendre à un lieu fixe, un jour de semaine précis et à un horaire déterminé après avoir réservé votre trajet auprès du transporteur. Le TAD facilite ainsi votre transport vers les bourgs centres, les services, les marchés, la gare de Boussens et des points d'arrêt de correspondances.

Le transporteur vient vous chercher chez vous, vous dépose à un arrêt déterminé et vous reprend plus tard pour vous reconduire à votre domicile.

Le lieu de destination possible est fonction de votre lieu de résidence en zone Cagire, Garonne ou Salat.

Les inscriptions se font par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h auprès de l'un des deux transporteurs suivants :

Si vous habitez en zone Cagire : Transports SANS 05.61.88.43.46

Si vous habitez en zone Salat et en zone Garonne : Transports ORTEF 05.61.90.84.04

RÉSERVATION AU PLUS TARD LA VEILLE AVANT 17H PAS DE RÉSERVATION LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS ET PAS DE TAD LES JOURS FÉRIÉS

TARIF UNIQUE
2 €
PAR TRAJET

- 1 TRAJET = 1 ALLER OU 1 RETOUR
- AVANTAGE : -18 ANS = 1€
- TICKET VALABLE EN CORRESPONDANCE / AUTOCAR LIO



GARONNE

ARNAUD GUILHEM, AUZAS, BEAUCHALOT, CASTILLON DE ST-MARTORY, LAFITTE-TOUPIÈRE, LE FRÉCHET, LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY, MANCIOUX, PROUPIARY, SEPX, SAINT-MARTORY ET SAINT-MÉDARD.

Réservation par téléphone 05.61.90.84.04



Le transport à la demande liO, une solution de mobilité pour tous les habitants de l'Occitanie



ZONE GARONNE

VOUS HABITEZ À

ARNAUD GUILHEM, AUZAS, BEAUCHALOT, CASTILLON DE ST-MARTORY, LAFITTE-TOUPIÈRE, LE FRÉCHET, LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY, MANCIOUX, PROUPIARY, SEPX, SAINT-MARTORY ET SAINT-MÉDARD.



LE TRANSPORTEUR VIENT VOUS CHERCHER CHEZ VOUS

VOUS ALLEZ À SALIES

| JOUR | ARRÊTS DESSERVIS | HEURE ARRIVÉE | HEURE DÉPART VERS DOMICILE |
|-------------|----------------------|---------------|----------------------------|
| LUNDI MATIN | Maison Médicale | 9h45 | 12h25 |
| | Marché Place Compans | 9h50 | 12h20 |

VOUS ALLEZ À SAINT-MARTORY

| JOUR | ARRÊTS DESSERVIS | HEURE ARRIVÉE | HEURE DÉPART VERS DOMICILE |
|--------------------------------------|------------------------------------|---------------|----------------------------|
| LUNDI MATIN | Maison Départementale de Proximité | 9h30 | 12h40 |
| | Maison de Santé | 9h35 | 12h35 |
| JEUDI Hors vacances scolaires | Place Nationale | 9h15 | 12h30 / 17h55 |
| | Maison de Santé | 9h20 | 12h25 |
| JEUDI Pendant les vacances scolaires | Place Nationale | 9h05 | 12h30 / 17h45 |
| | Maison de Santé | 9h00 | 12h25 |
| VENDREDI MATIN | Maison de Santé | 9h55 | 11h50 |
| | Place Nationale | 10h00 | 11h45 |

VOUS ALLEZ À MANE

| JOUR | ARRÊTS DESSERVIS | HEURE ARRIVÉE | HEURE DÉPART VERS DOMICILE |
|-------------|------------------|---------------|----------------------------|
| LUNDI MATIN | France Services | 10h | 12h10 |

VOUS ALLEZ À BOUSSENS

| JOUR | ARRÊTS DESSERVIS | HEURE ARRIVÉE | HEURE DÉPART VERS DOMICILE |
|----------------------------|------------------|---------------|----------------------------|
| JEUDI Hors vacances | Gare | 9h35 | 12h40 |
| | | | 17h45 |
| JEUDI Pendant les vacances | Gare | 8h 50 | 12h40 |
| | | | 17h35 |

LES CORRESPONDANCES POSSIBLES BUS

BOUSSENS SAINT-GIRONS
TOULOUSE
Bus Lio 452

SAINT-GAUDENS
Bus Lio 379
Bus Lio 314



<https://www.mestrajets.lio.laregion.fr/>

TRAINS

St-Gaudens-Montréjeau-Tarbes
Toulouse

<https://www.sncf.com/fr>

Zone d'intervention du service de TAD (voir couverture)

VEUILLEZ VÉRIFIER LES N° DES CORRESPONDANCES ET LEURS HORAIRES AVANT TOUT DÉPLACEMENT

A compter du 6 février 2023 la collecte des Ordures Ménagères se fera en bacs de regroupement

UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE POUR FAIRE FACE À DIFFÉRENTS ENJEUX

HARMONISER la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ au travail des équipes de collecte en favorisant la prévention des risques professionnels et la sécurité routière

BAISSER LA TEOM : La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, baisse une nouvelle fois cette année alors qu'elle augmente dans 80% des collectivités en France.

CONSERVER UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ en permettant des dépôts facilités pour les déchets ménagers et en améliorant la propreté sans sac de déchets posés au sol.

RÉDUIRE LES COÛTS de fonctionnement en optimisant les tournées.

LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL grâce à une réduction des points d'arrêts.

MAÎTRISER LE COÛT GLOBAL du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe

Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe de 25€/t en 2020, à 65€/t en 2025, occasionnant un surcoût de près de 200.000€ pour le service à tonnage égal.

S'INSCRIRE dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

CONCERTATION & PROXIMITÉ

Un travail sur le terrain a été réalisé sur chaque commune, en concertation avec les Mairies pour définir les meilleurs emplacements pour ces points de regroupement conciliant les besoins des habitants et ceux du service collecte.

Des cartes indiquant les emplacements des bacs de regroupement sur votre commune seront affichées en mairie et consultables sur le site internet de la communauté de communes : www.cagiregaronnesalat.fr.



Des bonnes pratiques

Je mets les OM en sacs fermés



Je ne dépose pas de sac directement au sol



Je maintiens mon geste de tri

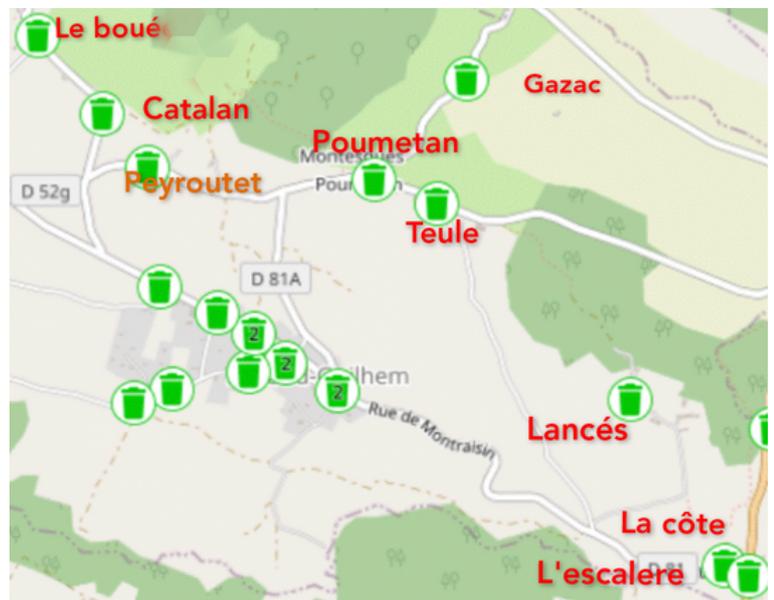


Je n'oublie pas les déchetteries



Je signale tout problème éventuel au service déchets de la communauté de communes

05 61 98 49 30



TRAVAUX D'ELAGAGE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage nécessaires à l'entretien des lignes électriques vont être entrepris sur le territoire de votre commune, par l'entreprise prestataire d'Enedis,

SAS SUD PAYSAGES.

Les travaux auront lieu sur la période **01/02/2023** au **31/03/2023**.

Le responsable de ces travaux est Mr RACHIDI Azddine, joignable au numéro de téléphone suivant : 06.77.62.95.46

Nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité précisées par le responsable du chantier durant les travaux.



||| SPECIAL ELAGAGE |||

Les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres.

L'élagage des arbres à proximité des lignes électriques BT et HTA, situées en domaine public ou privé, est assuré par le Distributeur d'électricité Enedis sauf dans les cas suivants :

- 1 En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (art.24 du décret du 14 mars 1965 ch. IV)
- 2 En domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne (NF C11-201).

L'élagage des arbres à proximité des lignes électriques HTB (63000 volts) est assuré par le RTE (Réseau de Transport Electricité).



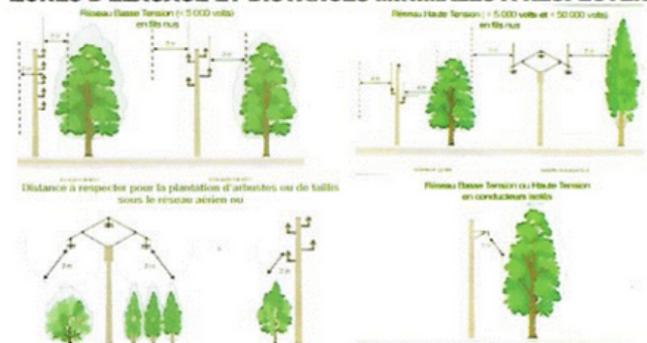
ELAGUER SOI-MEME ?

Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises.

- Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'Enedis. En cas d'accident ou incident électrique dû au non respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'Enedis pourrait être dérogée.
- Enedis recommande de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ZONES D'ELAGAGE ET DISTANCES MINIMALES A RESPECTER



QUELLES DEMARCHES ?

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite à Enedis avec une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). Enedis informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.

CAHIER DES CHARGES DES ENTREPRISES TRAVAILLANT POUR LE COMPTE D'ENEDIS

- Les entreprises doivent :
- Avertir les propriétaires des arbres
 - Ranger en tas les coupes de bois et les laisser sur place (les arbres appartiennent aux propriétaires).



LE SAVIEZ VOUS ?

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires : 6000 €.

Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez dans le respect des distances à respecter.

Conseil n°2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est



CAROLE DELGA ANNONCE DE NOUVELLES MESURES !

Train à 1 Euro et covoiturage :

Face à l'urgence climatique et à la crise énergétique, dans la droite ligne de son action volontariste pour le déploiement du train, **Carole Delga, Présidente de la région Occitanie, a annoncé 3 nouvelles mesures inédites :**

1) TOUS LES TRAJETS à 1 EURO LE PREMIER WEEK-END DU MOIS :

Et ce, dès le mois de décembre ! A noter : la gratuité des musées les premiers dimanches de chaque mois, c'est l'occasion d'en profiter sans trop dépenser et sans polluer !

2) DES 2023, LE TRAIN à 1 EURO EN CAS DE PIC DE POLLUTION :

C'est inédit en France. Une mesure mise en place en partenariat avec l'organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air (ATMO).

3) UNE AIDE POUR LES COVOITUREURS :

Pour les trajets de moins de 30 km. Pour le passager, la région prend en charge 0,10 euro par km, plafonné à 2 euros par trajet ; le conducteur est lui assuré de percevoir au moins 2 euros de son côté, quelle que soit la distance. Rendez-vous sur l'une des 5 plateformes suivantes : Mobicoop, Karos, ATchoum, Klaxit et BlablaCar daily.

LES AUTRES AIDES MOBILITE DE LA REGION OCCITANIE

Elles sont cumulables avec celles de l'Etat et autres collectivités pour l'achat de :

- . **Voitures électriques ou hybrides rechargeables d'occasion** jusqu'à 2000 euros.
- . **Voitures électriques ou hybrides rechargeables neuves** avec mise au rebut d'un véhicule ancien jusqu'à 5000 euros.
- . **Véhicules électriques** jusqu'à 3000 euros **pour les artisans.**
- . **Vélos à assistance électrique (VAE)** - aide de 200 euros.

VIE LOCALE



La journée citoyenne du 22 octobre 2022

Les bénévoles accompagnés des élus ont taillé, nettoyé et planté autour du monument aux morts et du cimetière.



De l'animation dans le village !

Les enfants tous déguisés pour faire la tournée des maisons en quête de friandises offertes par les habitants.





LA SAINT-MARTIN "La fête au village"

11 et 12 novembre 2022



En ce jour de fête commémorant l'armistice 1914-1918 et la Saint-Martin patron de l'église d'Arnaud-Guilhem, les villageois et le conseil municipal se sont réunis après la célébration de la messe, au monument aux morts pour un moment de recueillement.

A midi, tous se sont retrouvés dans le jardin de la salle des fêtes pour un apéritif offert par la municipalité.

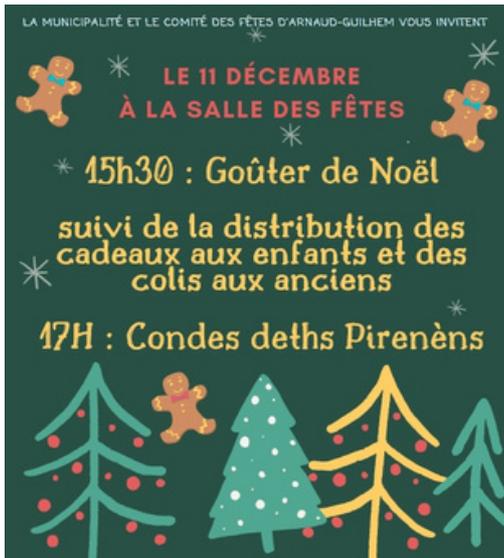


Le vendredi 11 au soir, à l'invitation du Comité des fêtes, les villageois ont partagé le traditionnel repas animé par un groupe musical.

Le samedi 12, soirée tapas animée par une disco pour clôturer les festivités de la Saint-Martin.



L.C



ARBRE DE NOËL

Le 11 décembre 2022

Les seniors et les enfants accompagnés de leurs parents se sont réunis à la salle des fêtes pour attendre l'arrivée du Père Noël.

Après la distribution des cadeaux et des colis aux seniors, tous ont partagé un goûter offert par la municipalité et le Comité des Fêtes.

L'après-midi s'est terminée par un petit spectacle "contes en occitan", proposé par l'association

"Eth Ostau Commengès" animée par Jean-Paul Ferré. Il était accompagné de ses deux enfants en paroles et musique (accordéon).



L.C

LE COMITE DES FÊTES



Président : Brice DAVEZAC
Trésorière : Marine DESVAUX
Secrétaire : Romain BOULET
Membres : Damien BOULET,
Lena BOULET,
Marie FIGAROL,
Lola-Marie LECCIA,
Lucas PICARD-BOIREAU,
David PUISSEUR,
Lucillia SALLES,
Emma ZABOTTO.

ASSOCIATION LES AMIS DU PATRIMOINE

La crèche

Après la remise en état de la structure cet été, la crèche a été repeinte et habillée de couleurs claires ; des bénévoles ont soigneusement nettoyé les santons à l'eau savonneuse. A cette occasion, il a été remarqué que les santons sont de tailles différentes : l'âne et le boeuf sont tout petits alors que l'enfant est un peu trop grand. Les autres santons font 60 cm de hauteur.

La crèche est visible jusqu'au 2 février.



NUMEROS UTILES

Il appartient à chacun d'appeler le concessionnaire concerné par l'incident. Vous obtiendrez les informations précises sur les coupures et le retour au fonctionnement normal.

Dépannage Enedis : 09 72 67 50 31

Dépannage Eaux Comminges Barousse Save : 05 62 00 80 60

Hôpital de Saint-Gaudens : 05 62 00 40 00

Pharmacie de garde : 32 37

Pharmacie de Saint-Martory : 05 61 90 23 39

Pharmacie de Salies du Salat : 05 61 90 56 61

Maison médicale de Saint-Martory : 05 61 98 61 22

Maison médicale de Salies-du-Salat : 05.61.90.55.34

Communauté de Communes Cagire Garonne Salat : 05 61 98 49 30

Une urgence ? Besoin d'un médecin ?

Une seule attitude : **TELEPHONEZ AVANT** DE VOUS DEPLACER

• UNE VIE EST EN DANGER ?

AUCUNE HESITATION, **APPELZ IMMEDIATEMENT**

- URGENCE MEDICALE : appelez le **15** (SAMU)
- URGENCE MEDICO-TECHNIQUE (accident, incendie, éboulement...) : appelez le **18** ou le **112** (POMPIERS)
- Démarche à suivre :
 - Ne déplacez pas la victime
 - Ne vous déplacez pas inutilement, sauf pour vous mettre à l'abri
 - Restez calme, préparez-vous à
 - décrire la situation
 - donner précisément l'endroit où vous vous trouvez
 - Un médecin évalue la situation et mobilise les moyens adaptés à l'urgence vitale

15 : SAMU

18 ou 112 : POMPIERS

• Vous avez BESOIN D'UN MEDECIN ?

N'attendez pas : évitez l'aggravation des symptômes

- **DANS LA JOURNEE** : APPELZ ET CONSULTEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
- **LA NUIT, LE WEEK END ET LES JOURS FERIES** : APPELZ ALLO DOCTEUR au **39 66**
 - Un service médical de garde est à votre écoute pour vous apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin
 - Il peut vous apporter un conseil médical, vous orienter vers le médecin de garde, vers la maison médicale de garde, vers un service d'urgence, ou faire venir un médecin à votre domicile

39 66 : ALLO DOCTEUR

• Le service des urgences de l'Hôpital de Saint-Gaudens vous accueille 24h sur 24h, tous les jours

- Vous serez accueillie par une infirmière qui évaluera votre besoin de santé, en lien avec un médecin
- Une orientation adaptée à vos besoins vous sera proposée (passage aux urgences si c'est nécessaire, réorientation vers un médecin de ville ou de garde si votre état ne nécessite pas d'examen complémentaires ou d'actes en urgence)

• Pour les URGENCES DENTAIRES

- En semaine : appelez votre dentiste
- Le week-end : consultez le site internet du Conseil de l'Ordre Départemental de la Haute Garonne, qui indique le dentiste de garde sur sa page d'accueil : <http://www.cdodc31.com/#>

DANS TOUS LES CAS, TELEPHONEZ AVANT DE VOUS DEPLACER

- N'ayez pas peur de vous tromper de numéro de téléphone, ils sont interconnectés et vous passeront l'interlocuteur adapté à vos besoins
- On vous demandera de préciser :
 - Votre identité ou celle de la personne malade
 - Votre âge
 - Votre adresse
 - Votre téléphone
 - Signalez au médecin tout traitement médical en cours, munissez-vous d'une ordonnance

Elaboré par Lydia CASTELLE, David TAVASANI, Jean-Pierre VIALATTE

Crédits photos : Mairie.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.